



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Melissa Benyahia  
Philippe Lepoivre  
Justin Gauquié

# RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

*Cluster* Psychologie-Logopédie-  
Éducation

Bachelier Éducateur spécialisé en  
accompagnement psycho-éducatif

Institut d'Enseignement de Promotion  
sociale de la Communauté française  
de Frameries (IEPSCF Frameries)

11 juillet 2022

## Table des matières

Psychologie-Logopédie-Éducation : Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française de Frameries.....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Critère A.....	6
Critère B.....	10
Critère C.....	12
Conclusion .....	14
Droit de réponse de l'établissement.....	15

# Psychologie-Logopédie-Éducation : Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française de Frameries

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster « Psychologie-Logopédie-Éducation ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, Mme Mélissa Benyahia, M. Philippe Lepoivre et M. Justin Gauquié, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 16 novembre 2021 à l'Institut d'Enseignement de la Promotion sociale de la Communauté française de Frameries. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Mme Mélissa Benyahia, experte de la profession
- M. Philippe Lepoivre, expert de la qualité
- M. Justin Gauquié, expert étudiant

---

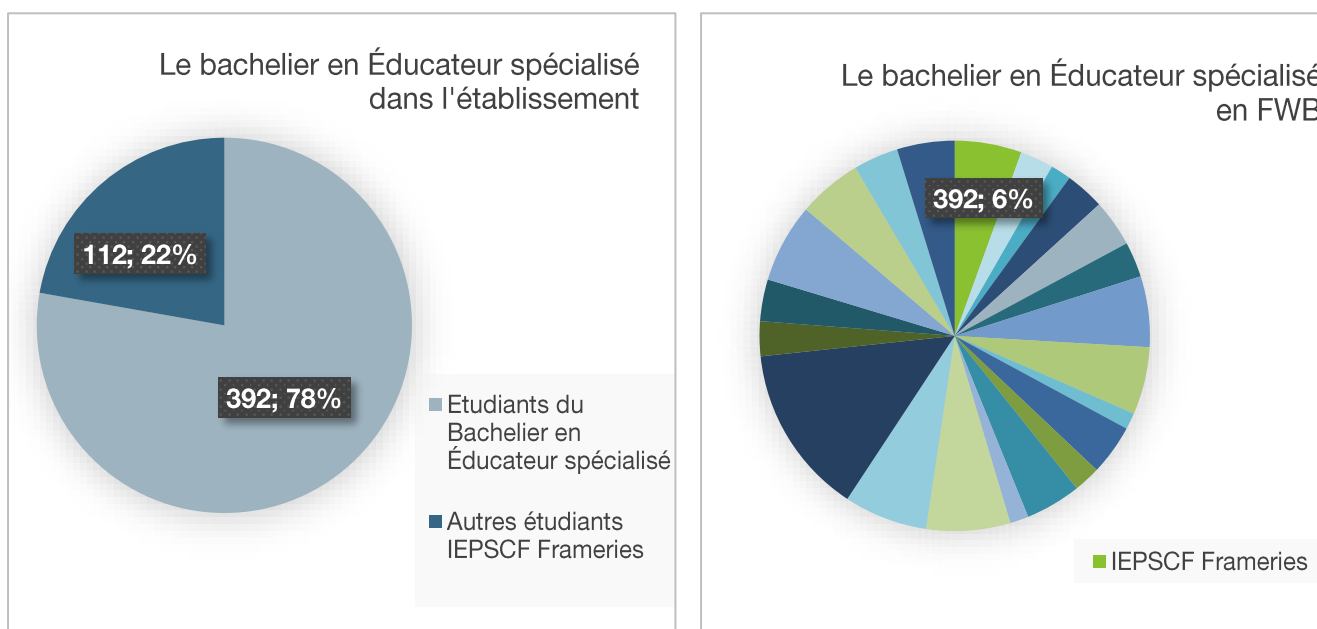
<sup>1</sup> Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm)

## Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Frameries (IEPSCF Frameries) a pour pouvoir organisateur, Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) et dépend du réseau du même nom.

L'Institut dispense des formations de type court, en journée et en soirée. Outre le bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, l'établissement organise un bachelier en Assistant social, mais aussi des formations d'enseignement secondaire supérieur, des formations de niveau secondaire inférieur, des formations non qualifiantes (alphabétisation), ainsi que des unités d'enseignement destinées à faciliter l'insertion professionnelle.

En 2019-2020, 392 étudiants sont inscrits au bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, sur un total de 504 inscrits à l'IPSCF Frameries en enseignement supérieur, soit 78 % des effectifs. Ces 392 étudiants représentent, par ailleurs, 6 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 7081 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2019-2020.

## Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Au cours de ces dernières années, plusieurs directions se sont succédées à la tête de l'établissement :

- De 2016 à avril 2018 : fin du mandat de la direction en poste lors de l'évaluation AEQES précédente (2016) ;
- D'avril à décembre 2018 : désignation d'une Direction faisant fonction (f.f.) ;
- De janvier 2019 à août 2020 : présence d'une Direction titulaire désignée par le PO ;
- De septembre 2020 à la date cette évaluation : désignation d'une Direction f.f. qui assure la fonction en l'absence de la Direction titulaire.

La Direction titulaire désignée en 2019 étant admise à la retraite, le pouvoir organisateur (PO) de l'établissement va désigner une nouvelle Direction titulaire.

Le cursus de bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (Bac ES) n'est plus l'unique formation relevant de l'enseignement supérieur au sein de l'IEPSCF Frameries puisqu'un programme de bachelier en Assistant social à horaire décalé est également organisé.

Le dossier pédagogique du programme de Bac ES, n'a pas évolué depuis la dernière évaluation de l'AEQES en 2016. Cependant, un nouveau dossier pédagogique est en cours de construction au sein d'un groupe de travail désigné par le Conseil général de l'Enseignement de promotion sociale (EPS). Ce programme rénové est sur le point d'être finalisé, mais la date de sa mise en application reste à préciser.

Le nombre d'étudiants inscrits annuellement à ce programme n'a guère évolué entre les années 2016-2017 et 2020-2021. L'effectif enseignant est resté du même ordre qu'en 2016.

Enfin, l'épidémie du COVID-19 a entraîné un bouleversement majeur en obligeant la direction à adapter le fonctionnement de l'établissement aux contraintes sanitaires. Il s'agit principalement de la mise en place d'un enseignement à distance et de l'adaptation du planning d'activités pédagogiques, notamment les sessions de l'épreuve intégrée qui ont été organisées jusqu'en décembre 2020.

## Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. Les Directions successives et leurs visions institutionnelles différentes (y compris en matière d'assurance qualité) expliquent que la période écoulée depuis 2016 a été marquée par beaucoup d'instabilité dans la gouvernance de l'établissement. Les outils de management mis en place au cours de ces dernières années reflètent parfois cette instabilité. Ainsi, un plan stratégique 2018-2023 a été proposé sous la responsabilité de la première Direction titulaire sur base de sa vision de l'établissement et des observations/recommandations du précédent comité d'experts. Différents plans d'actions ont ensuite été proposés par les directions qui se sont succédées pour opérationnaliser leurs objectifs prioritaires (2016-2021, 2018-2023 et un dernier en construction mentionné dans le dossier d'avancement, mais que les experts n'ont pas consulté). Le fil rouge reliant ces plans d'action successifs est parfois difficile à établir, car ils mettent en avant des priorités différentes. À titre d'exemple, un conseil représentatif des étudiants a été créé en 2019, mais a disparu du paysage institutionnel au cours des années suivantes sans que l'objectif ne soit formellement abandonné, modifié ou qu'une tentative de relance ne soit explicitement décidée. L'instabilité institutionnelle a donc contribué à créer un climat peu favorable à la continuité des actions.
2. Le comité considère que le management de l'établissement gagnerait à reposer sur une vision d'avenir plus stable. Cette évolution souhaitable devrait reposer sur une meilleure stabilité de la fonction de Direction et l'adoption d'un véritable management stratégique. Par ailleurs, une candidature collégiale associant direction et direction adjointe serait de nature à favoriser la mise en place d'une véritable équipe de direction qui partage la même vision. À cet égard, le comité considère positivement l'obligation nouvelle qui est faite aux candidats de présenter leur vision d'avenir de l'établissement devant le PO afin que celui-ci puisse évaluer les candidatures sous cet angle.
3. Le comité souligne positivement la pérennité du poste de coordination qualité qui est bien intégré dans les réseaux qualité de la FWB ; notamment les contacts avec l'agent relai du réseau, etc. Le comité s'inquiète néanmoins que la mission du coordinateur qualité repose sur une seule personne depuis longtemps et que l'absence de formalisation/archivage fragilise le dispositif d'amélioration continue si le coordinateur qualité en poste était amené à ne plus exercer cette fonction.
4. Si on se réfère aux 10 pistes actions retenues par l'établissement sur base des recommandations formulées lors de l'évaluation précédente, le dossier d'avancement dresse un bilan relativement mitigé en termes de suivi finalisé :

a) Actions de suivi finalisées :

- Améliorer la capacité des élèves à appuyer l'intervention éducative sur les résultats de la recherche ;
- Améliorer les épreuves intégrées en renforçant les liens avec les contenus et méthodes présentées dans les cours ;

b) Actions de suivi partiellement réalisées :

- Mieux prendre en compte les difficultés rencontrées par les étudiants en dehors des seuls domaines de maîtrise de la langue (des ateliers commencent à être organisés à cet effet, mais leur programme n'est pas totalement stabilisé) ;
- Élaborer une vision stratégique par une approche plus participative (action entamée en 2017-2018, mais suspendue suite à la crise COVID) ;
- Améliorer la lisibilité de la progressivité des trois stages (le pilotage des stages s'est amélioré, mais reste limité par les moyens humains disponibles) ;
- Diffuser auprès des acteurs de la formation les données recueillies par l'assurance qualité (action initiée, mais restant à systématiser) ;
- Pérenniser la démarche qualité (la direction actuelle a réactivé plusieurs chantiers que la prochaine direction titulaire devra cependant confirmer) ;
- Mettre à disposition sur la plateforme des ressources scientifiques et les EI (seuls les EI sont présents sur la plateforme de l'Institut).

c) Actions de suivi non entamées

- Associer davantage les maîtres de stages à la réflexion sur le programme ;
- Améliorer les évaluations des acquis des étudiants et leur feedback.

Au vu de l'ensemble des chantiers entrepris par l'établissement, on ne peut cependant pas reprocher à l'IEPSCF Frameries un manque d'activités en matière d'assurance qualité. Au contraire, le comité constate un réel engagement autour de l'amélioration continue de la formation tant du côté de la direction f.f. actuelle que du côté du coordinateur qualité et des enseignants. Cet engagement se traduit par de multiples initiatives prises en dehors des recommandations des experts (projet de création d'une coordination de section à venir, initiation de plusieurs enquêtes et réflexion sur le chantier de l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), mise en place d'une boîte à idée, etc.). Le bilan mitigé que dresse le comité ne porte donc pas sur le nombre d'initiatives mises en œuvre, mais sur leur aboutissement en termes de boucles d'améliorations finalisées au bénéfice des parties prenantes de l'établissement et de la formation.

5. Si l'engagement variable des directions successives en matière d'amélioration continue est responsable d'une partie des difficultés à finaliser les chantiers en cours, le comité considère que cette difficulté n'explique pas à elle seule le bilan de la démarche qualité. À cet égard, le comité pose un regard interrogateur sur plusieurs pratiques de l'établissement qui risquent de freiner la finalisation de ces initiatives :

- La majorité des « actions qualité » initiées reposent sur des procédures qui ne sont pas (ou trop peu) formalisées. Ainsi une commission qualité est présentée sur le site *Qualifram* en tant qu'organe qui pilote la politique d'assurance qualité de l'établissement, mais sa composition n'est pas présentée et aucun PV de ses réunions ne figure sur le site. Cette commission ferait actuellement place à des groupes de travail ou des cellules de réflexion, mais le comité n'a pas trouvé trace d'une décision relative à cette évolution sur le site *QualiFram*. Le déficit de délégation observé auprès de l'ensemble du personnel (voir le critère C) combiné au caractère informel des démarches explique que l'information peut échapper à la mémoire collective de l'établissement et qu'une initiative peut s'étioler sans être finalisée.
  - Le comité s'interroge sur le nombre d'actions planifiées (surtout par le premier plan d'actions). Est-il compatible avec les moyens humains que l'établissement peut mobiliser ? Le plan stratégique et les plans d'actions proposés peuvent donner l'impression d'embrasser trop large et d'être rattrapés par les contraintes du quotidien.
  - Une fois les objectifs stratégiques priorisés, leur consolidation par des plans d'actions pilotés sur un mode projet permettrait de sécuriser leur exécution. Cela implique, dès le départ, de préciser explicitement l'objectif souhaité, de s'assurer que les moyens humains requis sont disponibles (les personnes, mais aussi leur disponibilité en temps), et de suivre l'amélioration au niveau des indicateurs d'efficacité de l'action.
6. Les actions menées par le personnel de l'IEPSCF Frameries sont en nombre important, mais la capacité de la direction à utiliser ces informations dans son pilotage est par contre plus limitée. À titre d'exemple, les données relatives à l'insertion professionnelle des diplômés, aux contacts des enseignants avec les milieux professionnels extérieurs, aux interventions d'extérieurs dans l'enseignement, etc. reposent sur des initiatives individuelles ne permettant pas de réelle évaluation méthodologique et dont les résultats remontent insuffisamment au niveau des instances institutionnelles pour impulser d'éventuelles actions de correction. La disponibilité de véritables outils de pilotage institutionnel permettrait de réaliser un bilan annuel de la situation de l'Institut – un « arrêt sur image » – et de mener une réflexion globale sur l'efficacité et l'efficience de l'établissement dans la réalisation de ses missions.
7. Sur le plan de la communication interne, le comité constate que les étudiants expriment des difficultés à identifier (voire contacter) les personnes de référence ou les personnes ressources ; ces difficultés peuvent parfois engendrer des erreurs préjudiciables dans les démarches administratives. De même, suite à la pandémie qui fut, selon le comité, globalement bien gérée, les canaux de communication se sont parfois diversifiés de manière non coordonnée (le site *FramOnline*, *Messenger*, SMS, etc.) entraînant une dispersion des voies de communication. Les bouleversements apportés par la crise COVID, dont la distanciation, ont sans doute renforcé ces difficultés. Une partie de ces problèmes pourraient sans doute trouver une solution si les étudiants avaient un accès permanent sur la plateforme *FramOnline* à des informations de types « Qui est qui », « Qui fait quoi » et « FAQ ».



## RECOMMANDATIONS

1. Le comité encourage la future direction à reconnaître l'importance de la démarche qualité pour servir le pilotage de l'établissement et de ses formations. Il recommande au PO à prendre en compte cette préoccupation dans la sélection des candidats afin d'assurer la pérennité de la démarche et ainsi éviter l'instabilité chronique qui a handicapé l'établissement.
2. Le comité encourage l'IEPSCF Frameries à prioriser avec soin ses objectifs stratégiques et les actions qui en découlent et à les piloter sur le mode projet pour rester dans l'efficacité et la simplicité et mieux coller à la réalité des moyens humains que l'établissement peut mobiliser pour les mener à bien. Plusieurs chantiers devraient être poursuivis et finalisés prioritairement. Il s'agit en particulier de la mise sur pied d'une coordination de section avec un descriptif de fonction précis, de l'organisation des EEE (voir critère C) et de la mise en place d'une représentation étudiante qui tienne compte des spécificités de sa population estudiantine.
3. Le comité recommande à l'établissement de mieux capitaliser les réalisations individuelles pour en faire de réels indicateurs de pilotage permettant de mener périodiquement une réflexion transversale sur son fonctionnement et d'ainsi mesurer son efficacité et son efficience dans la réalisation de ses missions.
4. Le comité recommande à l'établissement de renforcer sa communication interne via des moyens appropriés afin de rationaliser les canaux de communication. Ces canaux gagneraient à être choisis en concertation avec les parties prenantes internes (étudiants, enseignants, etc.). Parmi les nombreuses possibilités, le comité note vouloir privilégier une modalité particulière des rencontres avec les étudiants durant l'année, la rédaction d'un guide de l'étudiant présentant le rôle des personnes ressources, leur identification claire sur le site internet, des capsules tutoriels sur les démarches administratives les plus fréquentes, des permanences adaptées à l'agenda des étudiants (notamment en horaire du soir, etc.). Il encourage aussi l'établissement à capitaliser l'expérience acquise durant la pandémie.

## Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. Le programme de la formation en cours de révision a permis de réactualiser les profils professionnels ciblés et les acquis d'apprentissage. Le comité souligne le rôle actif que l'IEPSCF Frameries a joué dans cette réforme en participant au GT mis en place pour revoir le dossier pédagogique du programme de Bac ES. Le comité salue également la communication déjà organisée auprès des enseignants pour les tenir informés des révisions programmées.
2. Ce nouveau programme constitue pour les enseignants une opportunité de s'interroger sur la pertinence de leurs approches pédagogiques (dont leur adéquation pour un public adulte) et sur les modalités d'évaluation des étudiants. Ce travail d'appropriation du nouveau dossier pédagogique demandera des efforts de coordination qui pourraient être déployés sous la responsabilité de la coordination de section avec les moyens complémentaires éventuels que la direction pourrait mobiliser auprès de la FWB.

À cet égard, le comité comprend que ce dossier pédagogique est construit prioritairement sur les acquis d'apprentissage et qu'une charge de travail (le nombre d'ECTS) soit définie pour les UE associées à ces acquis. Si différents cours composent ces UE, leur charge de travail n'est cependant pas précisée. Le dossier pédagogique demande donc que l'établissement soit attentif à ce que cette charge de travail de la formation demeure globalement compatible avec la charge totale de travail d'un bachelier en FWB (180 ECTS). Cette responsabilité institutionnelle est aussi centrale pour coordonner le travail des enseignants, notamment celui des nouveaux arrivés. Cette préoccupation est d'autant plus importante que l'établissement ne dispose pas des instruments (EEE, représentation étudiante) permettant à l'information de remonter jusqu'à la direction en cas de problème.

3. Le comité reconnaît le soin permanent apporté à l'organisation du programme de Bac ES. Il souligne notamment la pérennité de l'équipe pédagogique, les avancées en matière de mobilité internationale avec l'obtention de la charte Erasmus+, la mise à jour du site internet, les efforts fournis vis-à-vis de la problématique du plagiat ainsi que la préoccupation de renforcer le lien de la formation avec la recherche au niveau des cours et de l'EI grâce à l'accès à la bibliothèque de l'Université de Mons et un cours formant les étudiants à la recherche documentaire. Le comité note également les bonnes pratiques en matière d'encadrement du stage (validation des choix au cours d'un entretien individuel, présentation des différents secteurs,...), etc. Enfin, le comité encourage de poursuivre l'effort de formaliser la procédure de valorisation des acquis de l'expérience qui intéresse potentiellement les futurs étudiants.

Par contre, concernant les 20 % d'autonomie, le comité constate que leur utilisation reste à la discrétion de chaque enseignant sans faire l'objet d'une véritable coordination pour soutenir la pertinence globale du programme.

4. Le comité constate la réelle disponibilité et la forte implication des enseignants qui peut aller au-delà de la stricte obligation contractuelle (en termes d'encadrement, de coaching des étudiants); cette disponibilité des enseignants est fortement appréciée par les étudiants comme le rapportent leurs témoignages lors de l'entretien. Toutefois, le comité constate que les interactions entre membres de l'équipe enseignante se compliquent par manque de temps et d'espace consacré (notamment l'absence d'une salle des professeurs, le manque de compatibilité des horaires des enseignants). Cela peut jouer sur la motivation à long terme et compromettre la dynamique de groupe en particulier pour les nouveaux arrivés qui sont principalement formés au respect des procédures administratives de l'établissement. Dans cette perspective, le rôle d'animation du coordinateur de section est perçu favorablement par les enseignants. Le comité observe que le pilotage de ces interactions s'avèrera particulièrement utile pendant la phase d'adoption du nouveau programme qui s'annonce. À cet égard, l'expérience acquise pendant la pandémie quant à l'utilisation des moyens de communication à distance (utilisation d'une application de visioconférence) pourrait s'avérer utile pour contourner les difficultés de mettre en place les interactions en présentiel.
5. La gestion de la crise COVID a obligé l'institution à adopter des pratiques pédagogiques à distance dont la maîtrise a posé problème tant pour les enseignants que les étudiants. Le comité salue l'agilité de l'institution et les efforts consentis par l'ensemble des parties prenantes à ce sujet. Même si la distanciation imposée par la crise COVID est de nature à affecter la motivation des étudiants, le comité observe toutefois que le bilan est plus nuancé aux yeux de certains étudiants. Ainsi le distanciel asynchrone apporte une souplesse d'organisation du travail qui est appréciée par certains étudiants exerçant une activité professionnelle.

## RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande que l'équipe enseignante s'approprie pleinement le nouveau dossier pédagogique avec l'aide du coordonnateur de section. L'établissement se montrera également attentif à ce que la charge de travail de l'ensemble des cours individuels reste compatible avec la charge d'une formation de bachelier (180 ECTS).
2. Le comité recommande de saisir l'opportunité de la mise en place d'une coordination de section pour créer une véritable politique coordonnée de l'emploi des 20 % d'autonomie afin que celle-ci contribue à renforcer la qualité du programme.
3. Le comité recommande de mettre à disposition un espace propre à l'échange entre les enseignants et de multiplier les modalités d'échanges entre professeurs notamment via la coordination de section à venir. À cet égard, la maîtrise des outils de la communication virtuelle offre peut-être des opportunités nouvelles que l'établissement gagnerait à explorer pour surmonter les difficultés d'interactions en présentiel.
4. Le comité recommande à l'établissement de dresser (avec les étudiants et les enseignants) un bilan du coût/bénéfice des pratiques adoptées dans le cadre de la pandémie du COVID et à mener une réflexion sur la pérennisation éventuelle de certaines dans le cadre activités d'apprentissage post-COVID.

## Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. Le plan stratégique et les plans d'actions qui se sont succédés ces dernières années ont été conçus dans le cadre d'une démarche peu participative : conception et écriture reposant essentiellement sur le binôme Direction – Coordinateur Qualité et communication auprès des équipes enseignantes. Cette approche présente l'avantage d'une réelle efficacité, mais n'est pas favorable à l'instauration d'une culture qualité intégrée. En particulier, la participation de toutes les parties prenantes internes (dont les étudiants) et les représentants externes (maîtres de stage, professionnels, intervenants dans les cours, alumni) reste limitée (et informelle).

Le comité constate néanmoins une réelle adhésion aux initiatives récentes de la Direction f.f. et de la coordination qualité actuelle, en particulier, le projet de création d'une coordination de section.

2. Le comité observe avec intérêt le chantier initié par l'établissement en matière d'évaluation des enseignements et note l'initiative de certains enseignants qui organisent spontanément des EEE. Cette pratique s'organise dans la logique de l'évaluation formative que veut promouvoir l'établissement pour permettre à ses enseignants d'améliorer leurs pratiques (de « corriger le tir »). Ces évaluations sont globalement appréciées des enseignants qui la pratiquent et des étudiants qui y voient une opportunité de s'exprimer sur les activités d'enseignement.

Le comité rappelle que si l'institution a intérêt à saisir les initiatives de certains de ses enseignants, elle reste néanmoins responsable de la pertinence de la méthodologie adoptée et de l'utilisation des résultats de ces enquêtes. Ainsi, un taux de participation suffisant des étudiants est nécessaire pour que leur avis soit pris en compte. C'est à l'institution à décider des modalités pratiques de l'organisation des EEE et des actions de sensibilisation à mettre en œuvre pour y arriver.

Outre le feedback que cette évaluation offre à l'enseignant, le comité rappelle l'importance de favoriser également une posture réflexive chez l'enseignant afin que celui-ci utilise les résultats de ces évaluations pour réfléchir à sa pratique et en améliorer la qualité. Pour satisfaire le caractère formatif de l'évaluation, il est souhaitable que l'enseignant soit accompagné et aidé (quand il le souhaite) dans l'analyse des résultats de l'évaluation. Dans le cadre des moyens limités de l'établissement, le comité croit que la coordination de section pourrait jouer ce rôle à la demande de l'enseignant et dans le respect de la confidentialité des résultats si cette personne est formée à cette fonction.

## RECOMMANDATIONS

1. Le comité encourage l'établissement à mettre en place une approche plus participative dans la mise en œuvre des outils de management stratégique et à associer l'ensemble des parties prenantes interne (enseignants, étudiants, etc.) et externes (monde professionnel et diplômés) à la démarche d'amélioration afin de créer une véritable culture qualité intégrée.
2. Le comité encourage l'établissement à soutenir l'initiative d'évaluation prise par plusieurs enseignants dans le cadre d'une évaluation formative que veut promouvoir l'IEPSCF Frameries. Le comité suggère que la réflexivité de l'enseignant qui doit accompagner l'évaluation soit assurée, quand l'enseignant le souhaite, grâce à un appui pédagogique dans le respect de la confidentialité des résultats.

## Conclusion

La transparence avec laquelle s'est livré l'établissement lors de la visite a été particulièrement appréciée du comité, car elle a largement permis de compléter son information et d'affiner son analyse.

Le comité souligne les difficultés liées au contexte d'instabilité dans lequel l'IEPSCF Frameries a travaillé depuis 2018. Cette évaluation apporte à l'établissement un regard externe sur le pilotage du son Bac ES peu de temps avant que soit désignée la prochaine direction titulaire. Le comité souhaite que celle-ci puisse apporter une vision d'avenir partagée avec les personnels et qu'elle mette en place un management plus stable à travers une approche participative qui garantit l'implication de toutes les parties prenantes (internes, mais aussi externes).

Le comité est conscient que plusieurs de ses recommandations appellent à des pratiques qui rompent avec les usages de l'établissement (délégation des actions d'amélioration, ouverture de la gouvernance aux alumni et aux étudiants, etc.). Il est également compréhensible que la prochaine désignation d'une direction titulaire et l'adoption d'un nouveau programme soient sources de questionnements. L'Institut ne manque cependant pas d'atouts à faire valoir pour aborder sereinement ces changements : l'implication forte et l'expérience du coordinateur qualité, le dynamisme de l'équipe pédagogique, la maturité des étudiants et leur fort attachement à l'établissement sont les principaux atouts sur lesquels l'Institut pourra s'appuyer.

Le comité est convaincu que l'IEPSCF Frameries continuera à faire valoir l'excellence de sa formation à travers le nouveau programme tout en mettant en place une gouvernance qui allie dynamique collective et efficacité du management.

# Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue  
Psychologie-Logopédie-  
Éducation  
2021-2022

## Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel : /

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature de  
l'autorité académique dont  
dépend l'entité

PASSELECQ, Dominique  
Directrice

Nom et signature du  
coordonnateur de  
l'autoévaluation

DELRÉE, Éric  
Coordinateur Qualité